VILLE DE MONTVILLE

CABINET DU PRÉFET
DE LA SEINE-MARITIME
07 JUIL. 2014

Montville, le 4 juillet 2014

Pascal MARTIN,
Conseiller Général,
Maire de Montville

à

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Seine-Maritime
7 Place de la Madeleine
76 036 ROUEN CEDEX

N/REF. 2014-177 PM / FG

Objet : contournement Est de Rouen

Monsieur le Préfet,

Une concertation s'est engagée concernant le projet de contournement Est, du 2 juin au 12 juillet.

Je souhaitais à cette occasion réexprimer l'attachement de la commune de Montville à la réalisation de ce projet.

La commune prend acte des grands objectifs de ce projet, à savoir que :

- carrefour de nombreuses routes et autoroutes très fréquentées, l'Agglomération Rouennaise est victime d'une importante congestion routière qui dégrade la qualité de vie des habitants.
- le projet entend détourner une part du trafic de transit du réseau local, notamment des poids-lourds et la maintenir sur une infrastructure autoroutière,

La commune constate également que la zone d'étude de positionnement de l'échangeur A28/A13 semble largement empiéter sur des Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) et zones boisées. Elle préconise donc une implantation qui privilégie plutôt l'interface de la limite territoriale Isneauville – Quincampoix.

La commune rappelle également qu'elle milite avec d'autres communes du plateau nord depuis juin 1999 pour le désengorgement de la RD 928 (au droit d'Isneauville, occasionné par un trafic domicile/travail) et pour la création d'un demi-échangeur A28/RD928.

... / ...

Tels sont les principaux points dont je souhaitais vous faire part dans le cadre de cette concertation.

Je vous remercie de l'attention qui sera portée à cet avis.

Je transmets ce jour un courrier dans les mêmes termes à Monsieur le Directeur de la DREAL de Haute-Normandie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

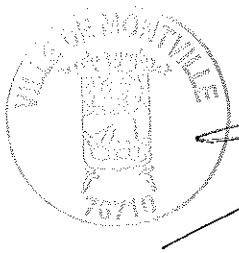

Le Maire,

Pascal MARTIN